Concernant le plan d'amélioration de ses performances, le Groupe avait annoncé sa volonté de réduire ses coûts de 40 à 60 millions d'euros en base annuelle d'ici la fin 2007. A ce jour, les décisions actées devraient se traduire par une réduction effective de la base de coûts de 10 millions d'euros dès le second semestre 2005. Ces décisions se traduiront en 2006 par une réduction annuelle de la base de coûts de 27 millions d'euros environ. Le Groupe continue de travailler pour redresser sa rentabilité et est confiant dans sa capacité, dans les 18 mois, à atteindre un objectif de réduction de la base de coûts annuels de 50 à 60 millions d'euros.

Enfin, hors impact des restructurations, le Groupe concentre ses efforts sur :

— La redynamisation de l'activité en France ;

— La poursuite et l'amplification du développement international ;

— L'amélioration du résultat opérationnel courant semestre après semestre ;

— L'évolution de son offre afin de mieux répondre aux attentes des clients.

Le 3 octobre 2005, les instances représentatives du personnel d'Altran Technologies S.A. ont été consultés sur le projet d'accord de méthode en vue de la négociation sur le plan de départ volontaire pour les salariés de la partie non opérationnelle de la société.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Altran Technologies, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliqués par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et 39 appliquées à compter du 1er janvier 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliqués par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le Règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— la note no 1.1 de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;

— l'évolution de l'environnement de contrôle interne, telle que commentée dans les notes annexes 2004, et les procédures judiciaire et réglementaire en cours, telles que décrites dans les notes no 2.5 et 5 de l'annexe aux comptes joints.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 octobre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte & Associés :
JEAN-PAUL PICARD ;
HENRI LEJETTE ;

Mazars & Guérard :
GUY ISIMAT-MIRIN ;
JEAN-LUC BARLET.

99607

COMPAGNIE INTERNATIONALE ANDRE TRIGANO (C.I.A.T.)

Société anonyme au capital de 4 924 800 €.
Siège social : 111-113, rue de Reuilly, 75012 Paris.
732 067 954 R.C.S. Paris.

Chiffres d'affaires comparés.
(En milliers d'euros.)

	2004/2005	2003/2004
1o) Groupe consolidé :		
Premier trimestre (octobre à décembre) ..	1 051	857
Deuxième trimestre (janvier à mars)	4 497	6 794
Troisième trimestre (avril à juin)	8 214	11 989
Quatrième trimestre (juillet à septembre) .	28 066	22 709
Total	41 828	42 349
2o) Société-mère :		
Premier trimestre (octobre à décembre) ..	373	403
Deuxième trimestre (janvier à mars)	2 802	5 115
Troisième trimestre (avril à juin)	4 688	8 913
Quatrième trimestre (juillet à septembre) .	9 659	6 579
Total	17 522	21 010

Forte progression de l'activité principale, l'Hôtellerie de Plein Air : + 21 %.

La branche tourisme affiche une bonne progression de son activité, avec un volume d'affaires des sites gérés (y compris mandats de gestion) de 32,6 M€ contre 27,7 M€ en 2004, soit une croissance de 18 %. Cette progression est essentiellement due à l'exploitation des 36 sites d'hôtellerie de plein air (HPA), qui représentent cette année 58 % de l'activité du groupe contre 48 % en 2004. La progression de la branche HPA est de 21 %, dont 10,5 % à nombre de sites égal et 10,5 % dû à l'intégration de 7 nouveaux sites (deux en Italie, cinq en France), qui ont donné satisfaction pour leur première année. Le locatif en dur (appartements, gîtes et hôtels) affiche pour sa part une progression de 7 % [+ 2 % hors effet de d'uniformisation des méthodes comptables (*)].

Le chiffre d'affaires de la branche industrie, qui affiche un recul de – 38 %, soit – 5,5 M€, n'est pas comparable à 2004 :

— L'équipement continu des terrains d'HPA du groupe en habitats (bungalows, mobil-homes) fait l'objet d'une production immobilisée, qui ne se traduit pas par du chiffre d'affaire ;

— Une partie des ventes des produits aux collectivités se transforme progressivement en locations réalisées sur nos terrains ;

— Sur le secteur camping léger, notre client principal qui représentait 2 896 K€ l'an dernier a souhaité être facturé directement par notre fournisseur asiatique. Cette année seule notre commission a été prise en compte pour 239 K€, expliquant ainsi le recul de ce secteur.

Ceci explique que le chiffre d'affaire consolidé du groupe, malgré une progression de 4,9 M€ des ventes des sites de tourisme, affiche un léger recul de 1 %.

Pour la prochaine saison, le groupe ouvrira de nouveaux sites en France, Italie et Espagne, confirmant son orientation sur la branche tourisme.

(*) Uniformisation des méthodes comptables : le groupe a reconnu dans ses ventes la somme de 290 K€ en 2005, représentant les commissions dues aux tour-operators de sa filiale Arepos. Pour cette société acquise en 2002, ces commissions n'avaient jusqu'à lors pas été enregistrées en produit, mais directement au débit du compte de ventes.

05446

APEM

Société anonyme au capital de 10 131 429 €.
Siège social : 55, avenue Edouard Herriot, BP 1, 82303 Caussade Cedex.
342 898 384 R.C.S. Montauban.

A. — Rapport d'activité du conseil d'administration.

Evolution de l'activité du groupe.

Synthèse de l'activité du Groupe au premier semestre.

Le chiffre d'affaires du groupe sur le premier semestre 2005 s'établit à 32,9 millions d'euros, en recul de 4,1 % par rapport au premier semestre 2004.

Ce résultat marque un ralentissement au premier semestre 2005 après une année 2004 exceptionnelle.

Dans une conjoncture moins dynamique que sur l'exercice précédent, le groupe fait face à une baisse d'activité de plusieurs grands clients. Le travail des équipes Apem, notamment en termes d'organisation commerciale, la croissance soutenue de certaines filiales, et la diversité de l'offre du groupe permettent de limiter l'impact négatif de ces grands comptes et de consolider le carnet de commandes, en progression de 0,8 million d'euros par rapport à fin décembre 2004.

Les actions spécifiques menées aux Etats-Unis continuent à produire leurs effets et se traduisent par une activité soutenue.

Dans le cadre de la stratégie de développement du groupe, Apem Components Ltd., filiale d'Apem S.A. en Angleterre, a finalisé en juin 2005 l'acquisition de la société anglaise O.C.S. Ltd. Cette société récente en fort développement conçoit, fabrique et commercialise des Joysticks professionnels. A la date d'acquisition, cette société réalisait déjà un chiffre d'affaires annuel proche de 0,5 million d'euros.

Cette nouvelle gamme complète de produits électromécaniques s'intègre parfaitement dans les métiers du Groupe : l'interface Homme, Machine, et la commutation.

Les joysticks d'O.C.S. se situent en face avant, à mi-chemin entre les interrupteurs et les claviers. Ils présentent de nombreux atouts concurrentiels : qualité des produits, modularité, réactivité, prix.

L'apport de cette gamme de produits s'appuie sur de nombreuses synergies de commercialisation (canaux de vente identiques) et de fabrication, en profitant de la forte intégration industrielle du groupe Apem.

Résumé des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé simplifié :

en millions d'euros	Juin 2005	Juin 2004	2005/2004
Chiffre d'affaires	32,9	34,3	– 4 %
Résultat opérationnel courant	3,7	4,9	– 24 %
En % du chiffre d'affaires	11,2	14,3	
Résultat opérationnel	3,3	4,8	– 31 %
Résultat après impôts	2,3	3,2	– 28 %
Résultat net part du groupe	2,2	3,0	– 27 %

Carnet de commandes. — Les entrées de commandes cumulées consolidées du premier semestre 2005 atteignent 33,2 millions d'euros, et sont supérieures au chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros.

Le carnet de commandes au 30 juin 2005 s'établit à 9 millions d'euros, en augmentation de 0,8 million d'euros comparé à celui du 31 décembre 2004.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 32,9 millions d'euros, en recul de 4,1 % par rapport au premier semestre 2004. A taux de change dollar constant, cette baisse serait de 3,1 %.

L'activité de la société Apem S.A. marque un recul de 5,3 % et les filiales commerciales évoluent de manière contrastée comparé au premier semestre 2004 :

— en Europe, le Danemark progresse de 12 %, l'Allemagne de 8 % et la Belgique de 4 %. A l'inverse, l'Angleterre marque légèrement le pas avec une baisse de 2 % en Gbp, la Suède recule de 11 % (baisse d'activité en claviers) et l'Italie enregistre une baisse de 20 % (cependant le carnet de commandes se renforce) ;

— aux Etats-Unis, l'activité en dollar est en augmentation de 12 %, et dynamise le développement de la filiale de sous-traitance mexicaine ;

— en Chine, l'activité enregistre une progression de 34 % en Rmb.

Le chiffre d'affaires par lignes de produits se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	Juin 2005	Juin 2004	2005/2004
Interrupteurs et divers	27,3	27,3	0 %
Claviers	5,6	7,0	– 20 %
Total	32,9	34,3	– 4,1 %

Les évolutions sont les suivantes :

— Le chiffre d'affaires des interrupteurs est stable au global, mais progresse de 4,5 % hors produits spécifiques pour l'automobile ;

— Le chiffre d'affaires des claviers enregistre un recul de 20 % notamment du fait de la forte diminution d'activité de ses grands comptes (en France, en Suède et en Italie).

Le résultat opérationnel courant consolidé ressort à 11,2 % du chiffre d'affaires comparé à 12,4 % à fin décembre 2004. Il s'établit à 3,7 millions d'euros par rapport à 4,9 millions d'euros au premier semestre 2004.

Cette diminution résulte de la baisse d'activité (partiellement compensée par l'amélioration des marges), et d'une augmentation sensible des frais de fonctionnement. Cette augmentation est liée au renforcement du développement commercial et stratégique du groupe, et à l'accélération de l'innovation produit. On note cependant que 40 % de cette augmentation des frais de fonctionnement est liée aux coûts non récurrents de réorganisations nécessaires en Allemagne et en Chine.

Les autres produits et charges opérationnels consolidés ressortent négatifs à – 0,4 million d'euros contre – 0,05 million d'euros au premier semestre 2004. La charge du premier semestre correspond pour l'essentiel à des charges pour suppression de postes, et à la dotation de provisions pour risque probable au titre de litiges avec d'anciens salariés.

En conséquence le résultat opérationnel s'établit à 3,3 millions d'euros, contre 4,8 millions d'euros au premier semestre 2004.

Le résultat financier net consolidé ressort positif à + 0,12 million d'euros contre un résultat de + 0,09 million d'euros au premier semestre 2004.

La charge d'impôt (impôts exigibles et impôts différés confondus) ressort à 1,1 million d'euros.

Les intérêts minoritaires représentent 0,15 million d'euros, et correspondent, dans certaines filiales étrangères, à la part détenue par le management local.

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ressortent à 2,8 millions d'euros. La capacité d'autofinancement s'établit à 4,0 millions d'euros, et l'impact de la variation du BFR lié à l'activité est de – 1,4 million d'euros, notamment sous l'effet de l'augmentation des stocks.

Les investissements incorporels et corporels bruts se sont élevés à 2,6 millions d'euros et se décomposent comme suit :

— Investissements industriels de 0,75 million d'euros qui concernent plus particulièrement l'optimisation et le développement de l'outil de production ;

— Investissements liés à l'acquisition de la société O.C.S. intégrant 1,75 million d'euros de goodwill et 0,1 million d'euros d'immobilisations.

Les investissements financiers correspondent pour l'essentiel au rachat des minoritaires dans Apem Bauelemente Gmbh pour 0,04 million d'euros.

La trésorerie nette consolidée s'établit à + 10,6 millions d'euros au 30 juin 2005 contre + 13,7 millions d'euros au 31 décembre 2004, et + 10,7 millions d'euros au 30 juin 2004. L'évolution de la trésorerie nette au premier semestre 2005 est tout particulièrement marquée par l'acquisition de la société O.C.S. pour 1,9 millions d'euros et le paiement du dividende au titre de l'exercice 2004 pour 2,9 millions d'euros.

Résumé des comptes sociaux.

Compte de résultat simplifié :

en millions d'euros	Juin 2005	Juin 2004	2005/2004
Chiffre d'affaires	17,9	18,9	– 5,3 %
Résultat d'exploitation	1,0	1,4	– 29 %
En % du chiffre d'affaires	5,6	7,4	
Résultat financier	3,3	5,9	– 44 %
Résultat exceptionnel	– 0,2		
Résultat net	3,8	6,7	– 43 %

Le chiffre d'affaires atteint 17,9 millions d'euros, en recul de 5,3 % par rapport au premier semestre 2004.

Le chiffre d'affaires des interrupteurs reste stable comparé à l'exercice précédent, et le chiffre d'affaires des claviers enregistre un recul de 28 % sous l'effet de la baisse d'activité avec certains grands comptes en France et à l'étranger.

Le résultat d'exploitation s'établit à 1,0 million d'euros contre + 1,4 million au premier semestre 2004. Cette diminution résulte de la baisse d'activité, et de l'augmentation des frais de fonctionnement.

Le résultat financier s'établit à + 3,3 millions d'euros, et est constitué essentiellement des dividendes reçus des filiales pour 3,1 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel ressort à – 0,2 million d'euros, et enregistre essentiellement des charges pour suppression de postes.

Le résultat net ressort à + 3,8 millions d'euros contre + 6,7 millions au premier semestre 2004.

Les fonds propres sociaux s'établissent à 30,1 millions d'euros contre 28,9 millions au 31 décembre 2004 et 27,9 millions au 30 juin 2004.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 1,2 million d'euros contre 1,7 million au 31 décembre 2004 et 2,4 millions au 30 juin 2004

Les titres de participation sont inscrits pour un montant net de 10,4 millions d'euros contre 10,3 millions au 31 décembre 2004. L'augmentation de la valeur nette résulte du rachat, au cours du premier semestre, des intérêts minoritaires de Apem Bauelemente GmbH afin de porter la participation de 90 % à 100 %.

Autres informations.

Activité en matière de recherche et développement.

Les travaux de recherche et développement ont été conduits en continuité avec les exercices précédents et ont déterminé des investissements corporels de production pour un montant de 0,7 million d'euros soit 2,1 % du chiffre d'affaires auquel il convient d'ajouter les frais d'études pris en charges qui portent à 4,9 % du chiffre d'affaires l'effort total de recherche et développement du Groupe.

Opérations industrielles et commerciales.

— Accélération de l'innovation produit au sein du Groupe grâce à une coordination accrue entre nos bureaux d'études ;

— Poursuite des investissements dans l'atelier d'outillage d'Apem S.A. afin d'améliorer nos temps de développement et notre service au client ;

— Renforcement des synergies entre les entités de production du Groupe ;

— Mise en conformité des produits aux directives européennes RoHs ;

— Intensification de notre action commerciale directe, notamment en Europe du Nord, et poursuite de l'organisation de notre réseau de vente aux Etats-Unis ;

— Renforcement de la coordination entre nos équipes commerciales dans le monde ;

— Réorganisations nécessaires en Allemagne et en Chine.

Ligne de produits interrupteurs :

— Acquisition de la ligne de produits Joysticks d'O.C.S. ;

— Lancement d'une nouvelle gamme de produits poussoirs affleurants et étanches à faible encombrement, particulièrement adaptés à des environnements sévères ;

— Lancement d'une gamme de voyants lumineux et d'indicateurs par notre filiale anglaise ;

— Montée en puissance de la gamme de poussoirs à technologie piézoélectrique commercialisée depuis le début d'année ;

— Elargissement de notre offre produit télécom par le lancement d'une micro-touche destinée aux stations de base ;

— Accroissement de l'offre en produits intégrés (solutions filaires et connecteurs) permettant de répondre aux demandes de nos clients et réduisant globalement le temps de réalisation de leurs propres produits ;

— Extension de la gamme de produit de notre filiale au Danemark (MEC).

Ligne de produits claviers :
— Lancement commercial de la nouvelle gamme de claviers métalliques développée en 2004 ;
— Livraison des premiers claviers multi-fonctions pour l'aéronautique civile ;
— Développement d'un nouveau produit destiné au marché des ascenseurs.

Perspectives pour l'année 2005.

Le ralentissement de la croissance enregistré fin 2004 s'est confirmé au cours du premier semestre 2005. La conjoncture reste marquée par l'inflation du prix des matières premières et les délocalisations de l'industrie électronique vers l'Asie et les pays de l'Est.

Dans ce contexte, Apem peut néanmoins envisager un second semestre en progression grâce à :
— Son niveau de carnet de commandes au 30 juin 2005 ;
— L'apport de chiffre d'affaires lié à l'acquisition de la ligne de produits joysticks d'O.C.S. ;
— L'effet des actions mises en place depuis deux ans : accélération de l'innovation produit, réorganisation commerciale aux Etats-Unis, et très récemment en Chine et en Allemagne.

Au second semestre, les équipes Apem continueront à poursuivre leurs efforts et s'attacheront tout particulièrement à :
— Développer des produits et des solutions innovantes d'interface et de commutation ;
— Améliorer en permanence leur productivité interne et la coordination inter unités ;
— Renforcer leur présence commerciale, en particulier en Asie, aux Etats-Unis et en Europe centrale.

Le Groupe, qui bénéficie d'une trésorerie positive et d'une forte capacité d'endettement, poursuit sa stratégie de développement, notamment par acquisitions ciblées.

B. — Compte semestriels consolidé.

I. — Bilan consolidé au 30 juin 2005

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	Juin 2005			Décembre 2004	Juin 2004
		Bruts	Amortissements et provisions	Nets	Nets	Nets
Goodwill	2.8	7 440	– 4 495	2 945	1 153	1 153
Immobilisations incorporelles	2.9	4 029	– 3 692	337	346	352
Immobilisations corporelles	2.10	40 447	– 29 485	10 962	10 875	11 314
Immobilisations financières	2.11	221	– 16	205	176	196
Actifs d'impôts différés	2.12	373		373	354	320
Actif non courant		52 510	– 37 688	14 822	12 904	13 335
Stocks et encours	2.13	19 276	– 3 448	15 828	14 276	14 515
Clients et comptes rattachés	2.14	14 850	– 162	14 688	13 108	15 635
Actif d'impôt exigible	2.14	452		452	378	685
Actifs d'impôts différés	2.12	449		449	458	399
Autres créances et comptes de régularisation	2.14	7 111		7 111	4 927	2 235
Valeurs mobilières de placement	2.15	2 765		2 765	6 484	7 051
Disponibilités		3 355		3 355	4 734	4 218
Actif courant		48 258	– 3 610	44 648	44 365	44 738
Total de l'actif		100 768	– 41 298	59 470	57 269	58 073

Passif	Notes	Juin 2005	Décembre 2004	Juin 2004
Capital	2.16	10 193	10 152	10 008
Primes / Réserves liées au capital	2.16	2 107	1 996	1 489
Actions détenues en propre			– 142	
Réserves consolidées		24 733	22 225	22 161
Résultat de l'exercice, part du groupe		2 152	5 051	3 042
Ecarts de conversion		557	– 242	568
Capitaux propres part du groupe		39 742	39 040	37 268
Intérêts minoritaires		962	1 148	1 055
Capitaux propres		40 704	40 188	38 323
Provisions pour risques et charges	2.17	906	682	27
Engagements de retraite et autres avantages assimilés	2.18	1 598	1 524	1 426
Passifs d'impôts différés	2.12	405	430	414
Passifs financiers	2.19	515	870	1 403
Passif non courant		3 424	3 506	3 270
Provisions pour risques et charges	2.20	413	456	1 216
Passifs financiers à court terme	2.21	1 459	1 619	1 898
Fournisseurs et comptes rattachés	2.22	6 321	5 733	6 652
Passif d'impôt exigible	2.22	672	512	625
Passifs d'impôts différés	2.12	47	29	21
Autres passifs et comptes de régularisation	2.22	6 430	5 226	6 068
Passif courant		15 342	13 575	16 480
Total du passif		59 470	57 269	58 073

Nota : les données 2004 sont retraitées selon les normes IFRS.

L'actif non courant s'élève à 14,8 millions d'euros, contre 12,9 millions d'euros au 31 décembre 2004, et représente 25 % du total du bilan. L'acquisition de la société O.C.S. Ltd. conduit à enregistrer une augmentation du goodwill de 1,8 million d'euros, et une augmentation des immobilisations corporelles de 0,1 million d'euros à la date d'acquisition. Le montant des investissements bruts du semestre atteint 0,8 millions d'euros hors acquisition d'O.C.S.

L'actif courant s'établit à 44,6 millions d'euros, contre 44,4 millions d'euros au 31 décembre 2004, et représente 75 % du total du bilan. Il intègre les principales variations suivantes :
— une augmentation des stocks de 1,6 million d'euros sous l'effet de la hausse des stocks de matière et de marchandises ;
— une hausse de 1,6 million d'euro des créances clients, soit + 12 %, liée essentiellement à une facturation des deux derniers mois du semestre en hausse de 10 % comparé au deux derniers mois de l'exercice précédent ;
— un accroissement de 2,2 millions d'euros des autres créances et comptes de régularisation, dont 2,0 millions au titre du compte courant avec Nord Est ;
— une diminution des VMP et disponibilités de 5,1 millions d'euros.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 39,7 millions d'euros, contre 39,0 millions au 31 décembre 2004, et représentent 67 % du total du bilan. La variation de + 0,7 million d'euros intègre le versement de la totalité du dividende au cours du premier semestre pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Le passif non courant s'établit à 3,4 millions d'euros, contre 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2004, et représente 6 % du total du bilan. L'augmentation des provisions pour risques et charges et des engagements de retraite et autres avantages assimilés de 0,3 million d'euros est compensée par la diminution des passifs financiers de 0,4 million d'euros.

Le passif courant s'établit à 15,3 millions d'euros, contre 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2004, et représente 25 % du total du bilan. Il intègre les principales variations suivantes :

— une diminution de 0,2 million d'euros des passifs financiers ;
— une augmentation des fournisseurs et comptes rattachés de 0,6 million d'euros sous l'effet du volume d'achats pour le stock ;
— une hausse de 1,2 million d'euros des autres passifs et comptes de régularisation principalement sous l'effet de l'augmentation des charges à payer (0,7 million d'euros) et des passifs fiscaux et sociaux (0,3 million d'euros).

II. — Compte de résultat consolidé au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

	Notes	Juin 2005	Juin 2004	Décembre 2004
Chiffre d'affaires	2.1	32 863	34 282	65 341
Autres produits		97	161	258
Variation de stock de produits finis et encours		28	– 286	– 346
Consommation en provenance de tiers		– 15 800	– 16 229	– 31 953
Charges de personnel		– 11 517	– 11 210	– 21 624
Impôts et taxes		– 678	– 604	– 1 192
Amortissements	2.2	– 1 140	– 1 121	– 2 228
Variation des provisions	2.3	– 83	– 12	58
Autres produits et charges d'exploitation		– 82	– 123	– 227
Résultat opérationnel courant		3 688	4 858	8 087
Autres produits et charges opérationnels	2.4	– 401	– 52	– 226
Résultat opérationnel		3 287	4 806	7 861
Résultat financier net	2.5	117	89	86
Impôts exigibles et différés	2.6	– 1 106	– 1 676	– 2 590
Résultat après impôts		2 298	3 219	5 357
Intérêts minoritaires		146	177	306
Résultat net part du groupe		2 152	3 042	5 051
Résultat net par action (en euros) :	2.7			
Résultat net part du groupe – non dilué		1,64	2,35	3,88
Résultat net part du groupe – dilué		1,64	2,32	3,87

Nota : les données 2004 sont retraitées selon les normes IFRS.

III. — Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

	Juin 2005	Décembre 2004
Activité opérationnelle :		
Résultat après impôts	2 298	5 357
Amortissements	1 140	2 228
Variation des provisions	512	– 483
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	104	149
Plus ou moins-values de cessions d'actifs	– 11	135
Impôts différés	2	– 2
Sous-total capacité d'autofinancement	4 045	7 384
Charge d'impôt exigible	1 104	2 592
Impôt versé	– 1 038	– 955
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	– 1 355	– 3 575
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 756	5 446
Activité d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	– 1 794	– 54
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 814	– 2 112
Acquisition d'immobilisations financières	– 66	– 527
Produit de cession d'immobilisations	11	977
Variation des fournisseurs d'immobilisations	– 5	29
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	– 2 668	– 1 687
Activité de financement :		
Augmentation de capital	277	791
Rachat et revente d'actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	– 2 630	– 1 425
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	– 275	– 539
Augmentation des passifs financiers		
Diminution des passifs financiers	– 595	– 2 052
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	– 3 223	– 3 225
Incidence des variations de taux de conversion et divers	26	139
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	– 3 109	673
Trésorerie d'ouverture	13 725	13 052
Trésorerie de clôture	10 616	13 725

Nota : les données 2004 sont retraitées selon les normes IFRS.
La trésorerie se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Valeurs mobilières de placement	2 765	6 484
Disponibilités	3 355	4 734
Compte courant Nord-Est (inclus dans le poste « Autres créances »)	5 061	3 019
Concours bancaires courants	– 565	– 512
Total	10 616	13 725

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à + 2,8 millions d'euros, et se décompose comme suit :
— la capacité d'autofinancement ressort à + 4,0 millions d'euros ;
— l'impact de la variation du besoin en fonds de roulement s'élève à – 1,4 million d'euros.
Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à – 2,7 millions d'euros, et inclut notamment – 1,9 million d'euros au titre de l'acquisition de la société O.C.S. Ltd.
Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement de – 3,2 millions d'euros inclut principalement :
— le paiement intégral d'un dividende de 2,9 millions d'euros, dont 0,3 million payés aux actionnaires minoritaires des filiales ;
— une augmentation des capitaux propres de 0,3 million d'euros suite à la levée d'options de souscription d'actions au cours du semestre ;
— une diminution des passifs financiers de 0,6 million d'euros, sans contracter de nouveaux passifs financiers.
A l'issue des opérations du semestre, la trésorerie ressort à 10,6 millions d'euros, contre 13,7 millions au 31 décembre 2004.

IV. — Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Capitaux propres consolidés	Capital	Réserves liées au capital	Actions détenues en propre	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Au 1er janvier 2004	9 977	1 380		25 570	– 2 067		34 860	1 576	36 436
Augmentation de capital	175						175		175
Augmentation des primes / réserves		616					616		616
Paiements fondés sur des actions				149			149		149
Opérations sur titres auto-détenus			– 142				– 142		– 142
Distribution de dividendes Apem S.A.					– 1 425		– 1 425	– 539	– 1 964

Capitaux propres consolidés	Capital	Réserves liées au capital	Actions détenues en propre	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Affectation du résultat de N-1				– 3 492	3 492				
Résultat de l'exercice					5 051		5 051	306	5 357
Ecarts de conversion						– 242	– 242	1	– 241
Variation de périmètre								– 196	– 196
Juste valeur des instruments financiers				– 2			– 2		– 2
Au 31 décembre 2004	10 152	1 996	– 142	22 225	5 051	– 242	39 040	1 148	40 188
Augmentation de capital	61						61		61
Augmentation des primes / réserves		216					216		216
Paiements fondés sur des actions				104			104		104
Opérations sur titres auto-détenus	– 20	– 122	142						
Distribution de dividendes Apem S.A.					– 2 630		– 2 630	– 275	– 2 905
Affectation du résultat de N-1		17		2 404	– 2 421				
Résultat de l'exercice					2 152		2 152	146	2 298
Ecarts de conversion						799	799	32	831
Variation de périmètre								– 89	– 89
Juste valeur des instruments financiers									
Au 30 juin 2005	10 193	2 107		24 733	2 152	557	39 742	962	40 704

Nota : les données 2004 sont retraitées selon les normes IFRS.

V. — Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2005.

Note 1. – Principes comptables.

Conformément au Règlement européen nº 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2005 seront établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les documents présentés au 30 juin 2005 comprennent un bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 établi selon les dispositions énoncées dans IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS » et les comptes de l'exercice 2004.

Plus spécifiquement, la situation intermédiaire consolidée arrêtée pour la période de six mois close le 30 juin 2005 est préparée sur la base des règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions découlant des normes IAS/IFRS telles qu'elles seront applicables à la clôture de l'exercice. La présentation des états financiers est conforme aux règles de présentation IAS/IFRS à l'exception de certaines notes annexes qui ne sont pas communiquées ou qui sont présentées selon les règles nationales, et ce en accord avec les recommandations de l'AMF pour les comptes intermédiaires publiés lors de la première année de mise en œuvre du référentiel IFRS.

La note 3 détaille d'une part, les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 et d'autre part, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et sur les résultats de l'exercice 2004.

Les informations financières comparatives 2004 sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS en vigueur à la date de préparation de la situation intermédiaire au 30 juin 2005. Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective entraînant la modification du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront définitivement établis.

1.1. Consolidation. — La méthode par intégration globale est appliquée à toutes les filiales sur lesquelles le groupe Apem exerce un contrôle exclusif.

Il n'existe aucune entreprise répondant aux critères de contrôle conjoint, ni d'entreprise sur laquelle est exercée une influence notable.

Les sociétés non significatives ou ne représentant qu'un intérêt négligeable pour le Groupe ne sont pas consolidées. Tel est le cas de Proto-El France, sous-filiale d'Apem Italia Srl.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle : tous les actifs et les passifs sont comptabilisés à leur juste valeur ; la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net acquis est inscrite à l'actif comme goodwill.

Les comptes réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges, enregistrant les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminés.

La date de clôture de l'ensemble des sociétés consolidées est le 31 décembre, l'exercice étant de 12 mois.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères. — Les filiales ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti au taux de clôture ; leur compte de résultat est converti au taux moyen de l'exercice. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwills enregistrés dans les filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

1.3. Opérations en monnaies étrangères. — La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

— en marge opérationnelle pour les transactions commerciales ;

— en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières.

Les pertes de change latentes enregistrées dans les comptes sociaux de la société mère, et relatives à des avances financières (assimilées à des quasi fonds propres), sont intégralement neutralisées dans la consolidation.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 1.12.C. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en monnaies étrangères sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque période. L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

— en marge opérationnelle pour les transactions commerciales,

— en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières,

— directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en « Résultat Financier ».

1.4. Recours a des estimations. — L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

1.5. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de biens et de services à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes commerciaux accordés aux clients, et ajusté des écarts de change réels ou latents sur opérations commerciales tels que décrits en note 1.3.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

1.6. Frais d'études, de recherche et de développement. — Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés s'ils remplissent certaines conditions décrites en note 1.9.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en note 1.9.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.7. Résultat opérationnel courant.

Le groupe utilise notamment le « Résultat opérationnel courant » comme indicateur de performance.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

— des autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :

– des frais de restructuration,

– des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,

– des plus ou moins values ou dépréciations d'actifs,

— des dépréciations non courantes de goodwill,

— du résultat financier,

— des impôts courants et différés,

— du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Cette présentation est conforme à la recommandation CNC nº 2004-R.02 du 27 octobre 2004 (relative au format du compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres des entreprises sous référentiel comptable international).

1.8. Goodwills. — Les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Les goodwills ne sont plus amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».

Ils font l'objet d'un test de perte de valeur :

— avant la fin de l'exercice d'acquisition ;

— une fois par an au minimum ;

— dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

1.9. Immobilisations incorporelles :

A. Frais d'étude et de développement : Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

— son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,

— qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,

— et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises : Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, licences et marques essentiellement) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue, sans excéder quinze ans.

1.10. Immobilisations corporelles :

A. Valeur brute : Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

B. Amortissement : L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Aménagements des terrains	5 à 15 ans
Constructions	15 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

1.11. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé. — Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux goodwills (cf note 1 8).

1.12. Actifs et passifs financiers. — Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004, à l'exception de certaines dispositions relatives à l'application aux passifs financiers de l'option de juste valeur, et à l'interdiction d'appliquer la comptabilité de couverture aux encours de dépôts de la clientèle auprès des banques de dépôts. Le groupe APEM n'est concerné par aucune des dispositions de la norme IAS 39 rejetées dans leur forme actuelle par la Commission européenne.

A. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers :

— Actifs détenus jusqu'à échéance : Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance, et correspondent principalement à des cautions. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

— Prêts et créances : Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

— Actifs détenus à des fins de transaction : Les actifs financiers détenues par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

B. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers : A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

C. Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés : Les engagements du groupe exposés aux risques de change sont essentiellement concentrés dans la société-mère qui couvre les positions de change à l'aide de contrats de vente à terme, et ponctuellement à l'aide d'achat d'options de vente.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

— une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ou d'intérêt ;

— une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

— la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;

— l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

— pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;

— pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en « Résultat financier ». Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

1.13. Stocks. — Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

1.14. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de $33^{1/3}$ pour la société-mère.

1.15. Provisions. — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.16. Engagements de retraité et assimilés. — Conformément à la norme IAS 19 « avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés de la société-mère sont intégralement provisionnés ou couverts par une compagnie d'assurance, et représentent le montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles inhérentes aux départs en retraite, et augmentées des charges assises sur les rémunérations. Les évaluations sont effectuées régulièrement pour les principaux régimes.

La méthode de calcul intègre principalement :

— une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite ;

— un taux d'actualisation financière ;

— un taux d'inflation ;

— des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Il n'y avait pas d'écarts actuariels non comptabilisés à la date de passage aux normes IFRS.

Pour les filiales du groupe, les provisions ont été constituées en fonction des législations locales.

Les engagements sociaux et assimilés qui font également l'objet d'un provisionnement sont, pour la société mère, le versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Certains avantages sont fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge au titre des exercices auxquels elles se rattachent.

1.17. Plans de souscription et d'achat d'actions. — Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres).

La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

1.18. Titres d'autocontrôle. — Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Note 2. – Notes aux états financiers.

2.1. Information sectorielle. — Au sens de l'IAS 14 « Informations sectorielles », APEM n'opère que sur un seul secteur d'activité.

L'information sectorielle est détaillée comme suit par zones géographiques :

(En milliers d'euros)	France	Union européenne hors France	Etats-Unis	Autres	Total
Au 30 juin 2005 :					
Chiffres d'affaires (1)	9 037	16 936	4 036	2 854	32 863
Valeur comptable des actifs (2)	29 738	21 478	5 393	2 861	59 470
Investissements immobilières corporelles et incorporelles (2)	420	356	14	58	848
Au 30 juin 2004 :					
Chiffre d'affaires (1)	10 960	16 769	4 292	2 261	34 282
Valeur comptable des actifs (2)	29 640	20 602	4 952	2 879	58 073
Investissements immobilières corporelles et incorporelles (2)	677	242	47	74	1 040
Au 31 décembre 2004 :					
Chiffre d'affaires (1)	19 971	32 623	7 824	4 923	65 341
Valeur comptable des actifs (2)	29 429	20 867	4 357	2 616	57 269
Investissements immobilières corporelles et incorporelles (2)	1 113	816	62	175	2 166

(1) Selon la situation géographique du client.
(2) Selon l'implantation géographique des actifs.

A titre d'information, la ventilation du chiffre d'affaires par lignes de produits est la suivante :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Interrupteurs et divers	27 293	27 298	51 686
Claviers	5 570	6 984	13 655
Total consolidé	32 863	34 282	65 341

2.2. Amortissements :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Amortissements des immobilisations incorporelles	32	42	85
Amortissements des immobilisations corporelles	1 108	1 079	2 143
Amortissements	1 140	1 121	2 228

2.3. Variation des provisions :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Dotations aux provisions	110	94	108
Reprises de provisions	– 27	– 82	– 166
Total	83	12	– 58

2.4. Autres produits et charges opérationnels :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/2004 (12 mois)
Résultat sur cessions d'immobilisations	10	– 136	– 135
Reprise de perte de valeur sur actifs		190	190
Dotation de perte de valeur sur actifs		– 8	– 12
Frais de restructurations	– 442		398
Autres produits	50	827	121
Autres charges	– 19	– 925	– 788
Total	– 401	– 52	– 226

Les frais de restructuration de 442 milliers d'euros au 30 juin 2005 correspondent pour l'essentiel à des charges pour suppression de postes, et à la dotation de provisions pour risque probable au titre de litiges avec d'anciens salariés.

2.5. Résultat financier net :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Produits d'intérêts	114	114	187
Produits nets sur cession de VMP	26	16	54
Total des produits de trésorerie	140	130	241
Intérêts et charges assimilées	– 79	– 78	– 148
Total coût de l'endettement financier brut	61	52	93
Résultat de change	52	46	1
Autres produits et charges financiers nets	4	– 9	– 8
Total des autres produits et charges financiers	56	37	– 7
Total	117	89	86

2.6. Impôts exigibles et différés (En milliers d'euros) :

Composants de la charge d'impôt	30/06/05 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Impôt exigible	1 104	2 592
Dont impôt exigible sur l'exercice	1 095	2 592
Dont ajustements au titre d'exercices antérieurs	9	
Impôt différé	2	– 2
Dont immobilisations incorporelles et corporelles	26	– 54

Composants de la charge d'impôt	30/06/05 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Dont engagements envers le personnel	– 19	– 24
Dont provisions	– 23	140
Dont déficits fiscaux	32	107
Dont autres	– 14	– 171
Total	1 106	2 590

Explication de la charge d'impôt	30/06/05 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Résultat net avant impôt	3 404	7 947
Taux d'impôt de la société-mère	33,83 %	34,33 %
Profit/charge d'impôt théorique	1 151	2 728
Incidence des variations de taux d'impôt	5	10
Incidence des taux d'imposition étrangers	– 127	– 369
Incidence des différences permanentes	120	108
Incidence des différences temporaires non activées	– 56	– 102
Incidence des déficits de l'exercice non activés	30	134
Autres incidences	– 17	81
Profit/charge d'impôt	1 106	2 590

2.7. Résultat net par action. — Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Il est par ailleurs donné après effet dilutif de la levée des options d'achats et de souscription d'actions, calculé suivant la méthode du rachat d'actions. Conformément à la norme IAS 33, les instruments ayant un effet anti-dilutif n'ont pas été retenus dans le calcul.

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Résultat non dilué :			
Résultat net part du groupe	2 152	3 042	5 051
Nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice	1 314 853	1 296 519	1 300 438

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Résultat par action non dilué (en euros)	1,64	2,35	3,88
Résultat dilué :			
Résultat net part du groupe	2 152	3 042	5 051
Ajustement pour effet dilutif			
Total	2 152	3 042	5 051
Nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice	1 314 853	1 296 519	1 300 438
Ajustement pour effet dilutif		12 769	5 303
Total	1 314 853	1 309 288	1 305 741
Résultat par action dilué (en euros)	1,64	2,32	3,87

2.8. Goodwill :

(En milliers d'euros)	30/06/2005	31/12/2004
Valeur brute :		
Ouverture	5 602	5 446
Différences de conversion	46	– 29
Acquisitions	1 792	185
Cessions		
Clôture	7 440	5 602
Dépréciations :		
Ouverture	4 449	4 478
Différences de conversion	46	– 29
Variation perte de valeur		
Cessions		
Clôture	4 495	4 449

L'augmentation du goodwill au 30 juin 2005 pour 1 792 milliers d'euros correspond à l'acquisition de la société OCS Ltd par APEM Components Ltd.

2.9. Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros) :

	30/06/05			31/12/04		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Concessions, brevets, licences	2 043	– 1 706	337	2 010	– 1 664	346
R & D	369	– 369		370	– 370	
Autres	1 617	– 1 617		1 469	– 1 469	
Total	4 029	– 3 692	337	3 849	– 3 503	346
Dont générées en interne	797	– 797		798	– 797	1
Dont acquises	3 232	– 2 895	337	3 051	– 2 706	345

Valeur brute	Concessions brevets licences	R & D	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	1 961	370	2 704	5 035
Différences de conversion			– 92	– 92
Investissements	54			54
Cessions	– 5		– 1 143	– 1 148
Au 31 décembre 2004	2 010	370	1 469	3 849
Différences de conversion	– 1	– 1	148	146
Investissements	34			34
Cessions				
Au 30 juin 2005	2 043	369	1 617	4 029

Amortissements	Concessions brevets licences	R & D	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	1 584	370	2 704	4 658
Différences de conversion			– 92	– 92
Amortissements	85			85
Cessions	– 5		– 1 143	– 1 148
Au 31 décembre 2004	1 664	370	1 469	3 503
Différences de conversion	– 1	– 1	148	146

Amortissements	Concessions brevets licences	R & D	Autres	Total
Amortissements	43			43
Cessions				
Au 30 juin 2005	1 706	369	1 617	3 692

Valeur nette	Concessions brevets licences	R & D	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	352			352
Au 31 décembre 2004	346			346
Au 30 juin 2005	337			337

— Frais de R & D enregistrés en charges de la période :

	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Amortissements de R & D			
Autres charges	893	887	1 781
Total	893	887	1 781

2.10. Immobilisations corporelles (en milliers d'euros) :

	30/06/05			31/12/04		
	Brut	Amortissement	Net	Brut	Amortissement	Net
Terrains	1 021	– 107	914	972	– 102	870
Constructions	7 155	– 3 854	3 301	6 845	– 3 635	3 210
Matériel et outillages	27 748	– 22 369	5 379	27 004	– 21 550	5 454
Autres	4 523	– 3 155	1 368	4 264	– 2 923	1 341
Total	40 447	– 29 485	10 962	39 085	– 28 210	10 875

Valeur brute	Terrains	Constructions	Matériel et outillages	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	1 098	8 950	26 950	4 297	41 295
Différences de conversion	– 22	– 124	– 99	– 77	– 322
Investissements		95	1 457	560	2 112
Cessions	– 104	– 2 076	– 1 413	– 407	– 4 000
Autres			109	– 109	
Au 31 décembre 2004	972	6 845	27 004	4 264	39 085
Différences de conversion	49	269	197	101	616
Investissements		51	528	235	814
Cessions		– 10	– 7	– 51	– 68
Autres			26	– 26	
Au 30 juin 2005	1 021	7 155	27 748	4 523	40 447

Amortissements	Terrains	Constructions	Matériel et outillages	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	96	4 791	21 501	2 916	29 304
Différences de conversion		– 30	– 58	– 47	– 135
Amortissements	10	348	1 348	428	2 134
Cessions	– 5	– 1 474	– 1 241	– 373	– 3 093
Autres					
Au 31 décembre 2004	101	3 635	21 550	2 924	28 210
Différences de conversion		63	119	69	251
Amortissements	6	166	707	213	1 092
Cessions		– 10	– 7	– 51	– 68
Autres					
Au 30 juin 2005	107	3 854	22 369	3 155	29 485

Valeur nette	Terrains	Constructions	Matériel et outillages	Autres	Total
Au 1er janvier 2004	1 002	4 159	5 449	1 381	11 991
Au 31 décembre 2004	871	3 210	5 454	1 340	10 875
Au 30 juin 2005	914	3 301	5 379	1 368	10 962

Les contrats de location financement n'ont pas fait l'objet de retraitements compte tenu de leur impact non significatif sur le résultat, les capitaux propres d'ouverture, et la présentation du bilan.

2.11. Immobilisations financières :

	30/06/05			31/12/04		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Créances et prêts	1		1	1		1
Autres	220	– 16	204	191	– 16	175
Total	221	– 16	205	192	– 16	176

Les immobilisations financières correspondent à des actifs détenus jusqu'à l'échéance.

2.12. Impôts différés (en milliers d'euros) :

	30/06/05	31/12/04
Impôt différé actif par catégories de différences temporaires :		
Immobilisations incorporelles et corporelles	69	92
Engagements envers le personnel	373	354
Provisions	150	120
Déficits fiscaux	273	273
Instruments financiers	9	
Autres	244	295
Total	1 118	1 134
Réduction des actifs d'impôts différés	– 296	– 322
Actifs d'impôts différés (avant compensation)	822	812
Impôt différé passif par catégories de différences temporaires :		
Immobilisations incorporelles et corporelles	220	223
Provisions	232	236
Passifs d'impôts différés (avant compensation)	452	459
Total impôt différé net	370	353

— Montré comme suit au bilan :

	30/06/05	31/12/04
Impôt différé actif	822	812
Impôt différé passif	452	459
Total	370	353

La variation de la période est intégralement prise en résultat.

— Différences temporelles n'ayant pas donné lieu à la constatation d'un impôt différé (en impôt) :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Déficit	273	243
Autres différences temporelles	23	79

— Echéance des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé (en base) :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Année N		
Année N+ 1		
Année N+ 2		
Année N+ 3	173	173
Année N+ 4	200	200
Année N+ 5	363	363
Plus de 5 ans	91	
Total	827	736

2.13. Stocks :

(En milliers d'euros)	30/06/05			31/12/04		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières	6 261	– 817	5 444	5 555	– 741	4 814
Encours de production & produits finis	6 844	– 1 413	5 431	6 675	– 1 243	5 432
Marchandises	6 171	– 1 218	4 953	5 147	– 1 117	4 030
Total	19 276	– 3 448	15 828	17 377	– 3 101	14 276

— Variation de la provision sur l'exercice :

(En milliers d'euros)	30/06/05 (6 mois)	30/06/04 (6 mois)	31/12/04 (12 mois)
Ouverture	3 101	3 536	3 536
Différences de conversion	52	35	– 27
Dotation	507	175	146
Reprise (provision utilisée)	– 206	– 219	– 554
Reprise (provision non utilisée)	– 6		
Clôture	3 448	3 527	3 101

2.14. Clients, actif d'impôt exigible et autres créances :

(En milliers d'euros)	30/06/05			31/12/04		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients	14 850	– 162	14 688	13 228	– 120	13 108
Actif d'impôt exigible	452		452	378		378
Avances et acomptes sur commandes	10		10	13		13
Créance fiscales (hors IS) et sociales	814		814	658		658
Autres créances	5 587		5 587	3 634		3 634
Comptes de régularisation	700		700	622		622
Instruments financiers dérivés actifs						
Total autres créances	7 111		7 111	4 927		4 927

— Ventilation des clients, actif d'impôt exigible et autres créances (valeurs brutes) :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
A moins d'un an	21 856	17 943
A plus d'un an et moins de cinq ans	557	590
A plus de cinq ans		
Total	22 413	18 533

2.15. Valeurs mobilières de placement :

(En milliers d'euros)	30/06/05			31/12/04		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Actions						
Obligations						
Parts de Sicav et FCP	2 765		2 765	6 484		6 484
Total	2 765		2 765	6 484		6 484

Les valeurs mobilières de placement sont intégralement détenues à des fins de transaction.

— Ventilation des valeurs mobilières de placement par type de taux (valeurs brutes) :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Taux fixe	2 671	3 774
Taux variable	94	2 710
Total	2 765	6 484

2.16. Capital et réserves (en milliers d'euros) :

Capital	30/06/05			31/12/04		
	Nombre	Nominal €	Montant	Nombre	Nominal €	Montant
Nombre d'actions à l'ouverture	1 318 391	7,70	10 152	1 295 711	7,70	9 977
Augmentation de capital	7 941	7,70	61	22 680	7,70	175
Annulation d'actions propres	– 2 621	7,70	– 20			
Nombre d'actions à la clôture	1 323 711	7,70	10 193	1 318 391	7,70	10 152

Primes/réserves liées au capital	30/06/05	31/12/04
Réserve légale	1 015	998
Primes d'émission	1 092	998
Total	2 107	1 996

2.17. Provisions non courantes :
— Valeur au bilan :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Litiges et contentieux	895	671
Restructurations		
Autres	11	11
Total	906	682

— Variation des provisions sur l'exercice :

(En milliers d'euros)	Litiges et contentieux	Restructurations	Autres	Total
Au 1er janvier 2005	671		11	682
Dotations	237			237
Reprises (provisions utilisées)	– 13			– 13
Reprises (provisions non utilisées)				
Au 30 juin 2005	895		11	906

— Echéances attendues :

(En milliers d'euros)	Litiges et contentieux	Restructurations	Autres	Total
De 1 à 5 ans	895		11	906
Plus de 5 ans				
Total	895		11	906

2.18. Engagements envers le personnel. — Les engagements du Groupe Apem concernent principalement la société-mère et sont relatifs aux indemnités de fin de carrière et aux gratifications concernant les médailles du travail.
— Valeur au bilan :

(En milliers d'euros)	30/06/05
Valeur actualisée des obligations partiellement ou totalement financées	—
Valeur des fonds	634
Valeur actualisée des obligations non financées	964
Ecarts actuariels non encore comptabilisés	—
Total	1 598

— Variation des obligations au titre des régimes à prestations définies :

(En milliers d'euros)	30/06/05
Obligations à l'ouverture	1 524
Coût normal de la période	39
Charge d'intérêt sur la dette actuarielle	44
Pertes et gains actuariels générés	—
Prestations versées	– 9
Obligations à la clôture	1 598

— Charges comptabilisées au compte de résultat :

(En milliers d'euros)	30/06/05
Coût normal de la période	30
Charge d'intérêt sur la dette actuarielle	36
Rendement attendu des fonds	8
Amortissement des pertes et gains actuariels	—
Total	74

— Principales hypothèses actuarielles :

(En %)	30/06/05
Taux d'actualisation	5,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,60 %
Taux de rendement attendu des actifs	4,50 %
Taux d'inflation	2,00 %

2.19. Passifs financiers non courants :
— Détail des passifs financiers :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Emprunts auprès des établissements de crédit	515	870
Emprunts divers		
Total	515	870

— Passifs financiers par échéances :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
A plus d'un an et moins de cinq ans	515	870
A plus de cinq ans		
Total	515	870

— Passifs financiers par monnaies étrangères :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Euros	382	713
Autres	133	157
Total	515	870

— Passifs financiers par type de taux :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Taux fixe	36	151
Taux variable	479	719
Total	515	870

— Passifs financiers soumis à covenants : Certains crédits sont assortis de l'engagement de respecter certains ratios financiers ou covenants juridiques usuels.

Le montant des passifs financiers dont l'exigibilité est conditionnée au respect des ratios financiers s'élève à 185 milliers d'euros au 30 juin 2005.

2.20. Provisions courantes :
— Valeur au bilan :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Litiges et contentieux	232	270
Restructurations	58	82
Autres	123	104
Total	413	456

— Variation des provisions sur l'exercice :

(En milliers d'euros)	Litiges et contentieux	Restructurations	Autres	Total
Au 1er janvier 2005	270	82	104	456
Dotations	35		38	73
Reprises (provisions utilisées)	– 73	– 24		– 97
Reprises (provisions non utilisées)			– 19	– 19
Au 30 juin 2005	232	58	123	413

2.21. Passifs financiers courants :
— Détail des passifs financiers :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Concours bancaires courants	566	512
Partie courante des passifs financiers à long terme	893	1 107
Emprunts auprès des établissements de crédit (court terme)		
Effets escomptés non échus		
Total	1 459	1 619

— Passifs financiers par monnaies étrangères :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Euros	805	1 037
Autres	654	582
Total	1 459	1 619

— Passifs financiers par type de taux :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Taux fixe	236	287
Taux variable	1 223	1 332
Total	1 459	1 619

2.22. Passifs d'exploitation :

(En milliers d'euros)	30/06/05			31/12/04		
	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total
Fournisseurs	6 320	1	6 321	5 733		5 733
Dette d'impôt exigible	672		672	512		512
Autres dettes	6 338	92	6 430	5 224	2	5 226
Total	13 330	93	13 423	11 469	2	11 471

— Détail des autres dettes :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Dettes fiscales et sociales (hors impôt sur les bénéfices)	5 079	4 733
Autres dettes	1 215	489
Comptes de régularisation	110	

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Instruments financiers dérivés passifs	26	4
Total autres dettes	6 430	5 226

2.23. Instruments financiers dérivés :

(En milliers d'euros)	30/06/05			31/12/04		
	Valeur nominale	Justes valeurs positives	Justes valeurs négatives	Valeur nominale	Justes valeurs positives	Justes valeurs négatives
Instruments de change :						
Contrats de change à terme	740		26	982		4
Options de change						
Total	740		26	982		4

Les instruments financiers dérivés mis en place par le Groupe satisfont aux critères de comptabilité de couverture (couverture de juste valeur).

2.24. Effectif global moyen :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Cadres	83	58
Employés	255	257
Ouvriers	813	839
Total	1 151	1 154

2.25. Plans d'intéressement au capital :
— Plans d'intéressement au capital (options de souscription d'actions) :

(En cours)	Nombre d'options	Moyenne pondérée des prix d'exercice
En circulation au 1er janvier 2005	30 000	40,00
Octroyées	22 500	63,33
Ajustées		
Exercées		
Annulées		
Echues		
En circulation au 30 juin 2005	52 500	50,00

— Echéances des options :

	Plan n°2	Plan n°3
Date d'Assemblée	22/05/2003	25/04/2005
Date du conseil d'administration	22/05/2003	25/04/2005
Nombre total d'options de souscription ou d'achat (limites de l'autorisation)	30 000	30 000
Nombre total d'options de souscription ou d'achat (consenties à l'origine)	30 000	22 500
Nombre total de bénéficiaires à l'origine	1	10
Nombre total de bénéficiaires au 30 juin 2005	1	10
Point de départ d'exercice des options	(1) 01/07/2005	01/07/2007
Date d'expiration	22/05/2009	25/04/2011
Prix de souscription ou d'acquisition d'origine (en €)	40,00	63,33
Prix de souscription ou d'acquisition après réajustement en application des articles 174-12 et 174-13 du décret du 23 mars 1967 (en €)	40,00	63,33
Nombre d'options existantes après réajustement en application des articles 174-12 et 174-13 du décret du 23 mars 1967	30 000	22 500
Nombre d'actions souscrites ou acquises au 30 juin 2005		
Nombre d'actions restant à souscrire ou à acquérir	30 000	22 500

(1) Exercice par tranches de tiers et sous condition des résultats d'exploitation.

2.26. Engagements hors bilan :
— Passifs financiers couverts par des sûretés réelles :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Hypothèques sur immeubles	221	236
Nantissement de titres		
Nantissement de matériel	395	457
Nantissement de fonds de commerce		
Total	616	693

— Paiements minimaux futurs des locations :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Locations simples	1 213	1 166

— Echéancier des paiements des locations :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Moins d'un an	177	160
Plus d'un an et moins de cinq ans	451	509
Plus de cinq ans	585	497
Total	1 213	1 166

— Engagements de rachat de titres : Néant.
— Autres engagements donnés :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Autres cautions et sûretés au profit de tiers	162	113
Autres engagements donnés	226	279
Total	388	392

— Engagements reçus :

(En milliers d'euros)	30/06/05	31/12/04
Avals, cautions et garanties reçues	113	113
Engagements financiers	15 000	15 000
Autres engagements reçus	439	430
Total	15 552	15 543

Les engagements financiers reçus pour 15 millions d'euros correspondent à des conventions de crédit.

Les autres engagements reçus intègrent les engagements d'indemnités de départ à la retraite couverts par une compagnie d'assurances pour 412 milliers d'euros.

2.27. Actifs et passifs éventuels. — Néant.

2.28. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice. — Néant.

2.29. Principaux cours de conversion :

Pour 1 €	Monnaies étrangères	Taux moyen	Taux de clôture
Etats-Unis	USD	1,2855	1,2092
Grande-Bretagne	GBP	0,6861	0,6742
Suède	SEK	9,1406	9,4259
Tunisie	DT	1,6095	1,6052
Danemark	DKK	7,4448	7,4515
Chine	RMB	10,6433	10,0079
Mexique	MXN	14,2391	13,0312

2.30. Liste des filiales consolidées :

	% détenu par Apem	Méthode de consolidation	Siège	Pays
Apem Components Ltd	90,00	I.G	Bucks, Oxford	Angleterre
Apem Bauelemente GmbH	100,00	I.G	Munich	Allemagne
Apem Benelux Nv	90,00	I.G	Zaventem, Bruxelles	Belgique
Apem BV	90,00	I.G	Den Haag	Hollande
Apem Svenska Ab	90,00	I.G	Sollentuna, Stockholm	Suède
Mec A/S	100,00	I.G	Ballerup, Copenhague	Danemark
Apem Italia S.r.l.	100,00	I.G	Marene, Cueno	Italie
Sacema	99,66	I.G	Ariana, Tunis	Tunisie
Sacelec	99,43	I.G	Ariana, Tunis	Tunisie
Apem Components Inc	100,00	I.G	Haverhill, Massachussets	Etats-Unis
Apem Mexico S.A. de CV	99,96	I.G	Santiago de Queretaro, Queretaro	Mexique
Apem (Wujin) Electronic Co. Ltd	100,00	I.G	Henglin Town of Wujin, Jiangsu Province	Chine
Groupe Qwertec	99,77	I.G	Caussade	France

Le pourcentage d'intérêt et de contrôle de la filiale allemande a été porté de 90 % à 100 %.

2.31. Identité de la société-mère. — Apem est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Nord-Est :
15, boulevard de l'Amiral-Bruix, 75116 Paris.

Note 3. – Effets de la première application des IFRS.

Cette note détaille, d'une part les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004, et d'autre part les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués et leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et de clôture et sur les résultats de l'exercice 2004.

Le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 est établi conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS » et suivant les normes IAS / IFRS applicables au 1er janvier 2005, telles qu'elles sont publiées au 31 décembre 2004.

En particulier, les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux normes :

— IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », le groupe n'étant concerné par aucune des dispositions de cette norme rejetées dans leur forme actuelle par la Commission européenne ;

— IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Publiée par l'IASB le 19 février 2004, cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 7 février 2005

3.1. Modalités de première application des IFRS :

A. Principe général : Le groupe doit appliquer rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS. En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

— élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;

— comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;

— reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

B. Dérogations facultatives retenues par le groupe : Conformément à la norme IFRS 1, les options suivantes ont été retenues :

— Juste valeur ou réévaluation utilisée comme coût présumé (IAS 16) : le groupe a maintenu les immobilisations au coût historique amorti, sans procéder à aucune réévaluation ;

— Ecarts de change liés à une activité à l'étranger : les écarts de conversion existants au 1er janvier 2004 ont été reclassés en réserves consolidées (sans impact sur les capitaux propres) ;

— Regroupements d'entreprises : les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités, conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

C. Présentation des états financiers : Conformément à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », les principes généraux retenus pour la présentation des états financiers sont les suivants :

— Compte de résultat : compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, la présentation du compte de résultat par nature de produits et de charges, jugée préférable à la présentation par fonction, a été maintenue ;

— Bilan : les principales modifications concernent la ventilation des actifs et des passifs entre courants et non courants ;

— Tableau des flux de trésorerie : aucune modification du au changement de référentiel n'étant apportée à la Trésorerie nette, les seules différences apportées par rapport à la présentation antérieure consistent en des reclassements et indications plus détaillées.

3.2. Passage aux normes IAS/IFRS au 1er janvier 2004 :
A. Bilan au 1er janvier 2004 en normes IAS/IFRS (en milliers d'euros) :

Actif	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions	Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1			Note 2		
Goodwill	968						968
Immobilisations incorporelles	377						377
Immobilisations corporelles	11 991						11 991
Immobilisations financières	198						198
Actifs d'impôts différés		(a)	319				319
Actif non courant	13 534		319				13 853
Stocks et encours	13 556						13 556
Clients et comptes rattachés	12 635						12 635
Actif d'impôt exigible		(a)	1 955		(*)	74	2 029
Actifs d'impôts différés		(a)	465				465
Autres créances et comptes de régularisation	3 854		– 2 739		(g)	3	1 118
Valeurs mobilières de placement	8 297						8 297
Disponibilités	5 310						5 310
Actif courant	43 652		– 319			77	43 410
Total de l'actif	57 186					77	57 263

Passif	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions	Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1			Note 2		
Capital	9 977						9 977
Primes / Réserves liées au capital	1 380						1 380
Actions détenues en propre							
Réserves consolidées	27 665			– 1 956	(f)	– 139	25 570
Résultat de l'exercice – part du groupe	– 2 067						– 2 067
Ecarts de conversion	– 1 956	(d)		1 956			
Capitaux propres part du groupe	34 999					– 139	34 860
Intérêts minoritaires	1 576						1 576
Capitaux propres	36 575					– 139	36 436
Provisions pour risques et charges	2 721		– 2 282	– 427			12
Engagements de retraite et autres avantages assimilés		(b)	1 188		(*)	215	1 403
Passifs d'impôts différés		(a)		406			406
Passifs financiers	4 607			– 2 616			1 991
Passif non courant	7 328		– 1 094	– 21	– 2 616	215	3 812
Provisions pour risques et charges		(b)	1 094				1 094
Passifs financiers à court terme		(c)		2 616			2 616
Fournisseurs et comptes rattachés	5 711						5 711
Passif d'impôt exigible		(a)		403			403
Passifs d'impôts différés		(a)		21		1	22
Autres passifs et comptes de régularisation	7 572			– 403			7 169
Passif courant	13 283		1 094	21	2 616	1	17 015
Total du passif	57 186					77	57 263

(*) : Première comptabilisation de la provision pour médailles du travail au 1er janvier 2004.

Les informations relatives aux reclassements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS/IFRS », note 1.
Les informations relatives aux retraitements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS/IFRS », note 2.

B. Etat de rapprochement des capitaux propres au 1er janvier 2004 (en milliers d'euros) :

Capitaux propres consolidés	Capital	Réserves liées au capital	Actions détenues en propre	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total part du groupe
Normes françaises – Publié	9 977	1 380		27 665	– 2 067	– 1 956	34 999

Capitaux propres consolidés	Capital	Réserves liées au capital	Actions détenues en propre	Réserves consolidées	Résultat	Ecarts de conversion	Total part du groupe
Première comptabilisation de la provision pour médailles du travail				– 141			– 141
Normes françaises – Proforma	9 977	1 380		27 524	– 2 067	– 1 956	34 858
Juste valeur nette d'impôt des instruments financiers (IAS 32/39)				2			2
Reclassement des écarts de conversion à l'ouverture en réserves consolidées				– 1 956		1 956	
Normes IAS/IFRS	9 977	1 380		25 570	– 2 067		34 860

Le passage aux normes IAS/IFRS n'a pas d'impact sur le total des intérêts minoritaires au 1er janvier 2004.

3.3. Passage aux normes I.A.S. / IFRS au 31 décembre 2004 :

A. Synthèse des impacts de la transition aux normes I.A.S / IFRS sur les chiffres clés 2004 (en milliers d'euros) :

	Normes françaises	Reclassements	Retraitements	Normes IAS / IFRS
Bilan consolidé				
Capital	10 152			10 152
Capitaux propres, part du groupe	38 966		74	39 040
Valeurs immobilisées nettes / Actif non courant	12 474	354	76	12 904
Trésorerie nette	13 725			13 725
Total du bilan	57 192		77	57 269

	Normes françaises	Reclassements	Retraitements	Normes IAS / IFRS
Compte de résultat consolidé				
Chiffre d'affaires	65 496	– 152	– 3	65 341
Résultat opérationnel courant	8 391	– 152	– 152	8 087
Résultat après impôt	5 432		– 75	5 357
Résultat net part du groupe	5 126		– 75	5 051

B. Bilan au 31 décembre 2004 en normes IAS / IFRS (en milliers d'euros) :

Actif	Normes françaises	Reclassements				Retraitements		Normes I.A.S. / IFRS
		Provisions		Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1				Note 2		
Goodwill	1 077					(c)	76	1 153
Immobilisations incorporelles	346							346
Immobilisations corporelles	10 875							10 875
Immobilisations financières	176							176
Actifs d'impôts différés		(a)		354				354
Actif non courant	12 474			354			76	12 904
Stock et encours	14 276							14 276
Clients et comptes rattachés	13 108							13 108
Actif d'impôt exigible		(a)		378				378
Actifs d'impôts différés		(a)		457			1	458
Autres créances et comptes de régularisation	6 116			– 1 189				4 927
Valeurs mobilières de placement	6 484							6 484
Disponibilités	4 734							4 734
Actif courant	44 718			– 354			1	44 365
Total de l'actif	57 192						77	57 269

Passif	Normes françaises	Reclassements				Retraitements		Normes IAS / IFRS
		Provisions		Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1				Note 2		
Capital	10 152							10 152
Primes / Réserves liées au capital	1 996							1 996
Actions détenues en propre	– 142							– 142
Réserves consolidées	24 032				– 1 956	(f)	149	22 225
Résultat de l'exercice – part du groupe	5 126						75	5 051
Ecarts de conversion	– 2 198	(d)			1 956			– 242
Capitaux propres part du groupe	38 966						74	39 046
Intérêts minoritaires	1 148							1 148
Capitaux propres	40 114						74	46 188
Provisions pour risques et charges	3 121		– 1 980	– 459				682
Engagements de retraite et autres avantages assimilés		(b)	1 524					1 524
Passifs d'impôts différés		(a)		430				430
Passifs financiers	2 489				– 1 619			870
Passif non courant	5 610		– 456	– 29	– 1 619			3 506
Provisions pour risques et charges		(b)	456					456
Passifs financiers à court terme		(c)			1 619			1 619
Fournisseurs et comptes rattachés	5 733							5 733
Passif d'impôt exigible		(a)		512				512
Passifs d'impôts différés		(a)		29				29

Passif	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS / IFRS
		Provisions	Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1			Note 2		
Autres passifs et comptes de régularisation	5 735		– 512		(g)	3	5 226
Passif courant	11 468	456	29	1 619		3	13 575
Total du passif	57 192					77	57 269

Les informations relatives aux reclassements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS », note 1.
Les informations relatives aux retraitements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS », note 2.

C. Compte de résultat au 31 décembre 2004 en normes IAS / IFRS :

(En milliers d'euros)	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions	Transfert de charges	Eléments financiers	Impacts IFRS		
		Note 3			Note 4		
		(a)	(b)	(c)			
Chiffre d'affaires	65 496			– 152	(f)	– 3	65 341
Autres produits	1 298	– 393	– 647				258
Variation de stock de produits finis et encours	– 303	– 43					– 346
Consommation en provenance de tiers	– 32 438	73	412				– 31 953
Charges de personnel	– 21 588	– 122	235		(e)	– 149	– 21 624
Impôts et taxes	– 1 192						– 1 192
Amortissements	– 2 228						– 2 228
Variation des provisions	– 427	485					58
Autres produits et charges d'exploitation	– 227						– 227
Résultat opérationnel courant	8 391			– 152		– 152	8 087
Autres produits et charges opérationnels	– 220			– 6			– 226
Résultat opérationnel	8 171			– 158		– 152	7 861
Résultat financier net	– 72			158			86
Impôts exigibles et différés	– 2 591					1	– 2 590
Amortissement des goodwills	– 76				(d)	76	
Résultat après impôts	5 432					– 75	5 357
Intérêts minoritaires	306						306
Résultat net part du groupe	5 126					– 75	5 051

Les informations relatives aux reclassements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS », note 3.
Les informations relatives aux retraitements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS », note 4.

D. Tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2004 en normes IAS / IFRS :

(En milliers d'euros)	Normes françaises	Reclassements	Retraitements	Normes IAS/IFRS
Activité opérationnelle :				
Résultat net après impôts	5 432		– 75	5 357
Amortissements	2 304		– 76	2 228
Variation des provisions	– 483			– 483
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés			149	149
Plus ou moins-values de cessions d'actifs	135			135
Impôts différés	– 1		– 1	– 2
Sous-total capacité d'autofinancement	7 387		– 3	7 384
Charge d'impôt exigible		2 592		2 592
Impôt versé		– 955		– 955
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	– 1 941	– 1 637	3	– 3 575
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 446			5 446
Activité d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	– 54			– 54
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 2 112			– 2 112
Acquisition d'immobilisations financières	– 527			– 527
Produit de cession d'immobilisations	977			977
Variation des fournisseurs d'immobilisations	29			29
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	– 1 687			– 1 687
Activité de financement :				
Augmentation de capital	791			791
Rachat et revente d'actions propres				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	– 1 425			– 1 425
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	– 539			– 539
Augmentation des passifs financiers				
Diminution des passifs financiers	– 2 052			– 2 052
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	– 3 225			– 3 225
Incidence des variations de taux de conversion et divers	139			139
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	673			673
Trésorerie d'ouverture	13 052			13 052
Trésorerie de clôture	13 725			13 725

Aucune modification due au changement de référentiel n'est apportée à la trésorerie nette.

Les seules différences par rapport à la présentation antérieure en normes françaises consistent en :

— des reclassements sur le détail des impôts versé / exigible ;

— des retraitements symétriques à ceux opérés sur le résultat.

3.4. Passage aux normes IAS / IFRS au 30 juin 2004 :
A. Bilan au 30 juin 2004 en normes IAS / IFRS (en milliers d'euros) :

Actif	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions	Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1			Note 2		
Goodwill	1 117				(e)	36	1 153
Immobilisations incorporelles	352						352
Immobilisations corporelles	11 314						11 314
Immobilisations financières	196						196
Actifs d'impôts différés		(a)	320				320
Actif non courant	12 979		320			36	13 335
Stocks et encours	14 515						14 515
Clients et comptes rattachés	15 635						15 635
Actif d'impôt exigible		(a)	685				685
Actifs d'impôts différés		(a)	399				399
Autres créances et comptes de régularisation	3 636		– 1 404		(g)	3	2 235
Valeurs mobilières de placement	7 051						7 051
Disponibilités	4 218						4 218
Actif courant	45 055		– 320			3	44 738
Total de l'actif	58 034					39	58 073

Passif	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions		Impôts	Autres	Impacts IFRS		
		Note 1				Note 2		
Capital	10 008							10 008
Primes / Réserves liées au capital	1 489							1 489
Actions détenues en propre								
Réserves consolidées	24 041				– 1 956	(f)	76	22 161
Résultat de l'exercice, part du groupe	3 080						– 38	3 042
Ecarts de conversion	– 1 388	(d)			1 956			568
Capitaux propres part du groupe	37 230						38	37 268
Intérêts minoritaires	1 055							1 055
Capitaux propres	38 285						38	38 323
Provisions pour risques et charges	3 103		– 2 642	– 434				27
Engagements de retraite et autres avantages assimilés		(b)	1 426					1 426
Passifs d'impôts différés		(a)		414				414
Passifs financiers	3 301				– 1 898			1 403
Passif non courant	6 404		– 1 216	– 20	– 1 898			3 270
Provisions pour risques et charges		(b)	1 216					1 216
Passifs financiers à court terme		(c)			1 898			1 898
Fournisseurs et comptes rattachés	6 652							6 652
Passif d'impôt exigible		(a)		625				625
Passifs d'impôts différés		(a)		20			1	21
Autres passifs et comptes de régularisation	6 693			– 625				6 068
Passif courant	13 345		1 216	20	1 898		1	16 480
Total du passif	58 034						39	58 073

Les informations relatives aux reclassements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS » , note 1.
Les informations relatives aux retraitements sont exposées au paragraphe 3.5 « Reclassements et retraitements IAS / IFRS », note 2.

B. Compte de résultat au 30 juin 2004 en normes IAS/IFRS :

(En milliers d'euros)	Normes françaises	Reclassements			Retraitements		Normes IAS/IFRS
		Provisions	Transfert de charges	Eléments financiers	Impacts IFRS		
		Note 3			Note 4		
		(a)	(b)	(c)			
Chiffre d'affaires	34 312			– 30			34 282
Autres produits	695	– 340	– 194				161
Variation de stock de produits finis et encours	– 307	21					– 286
Consommation en provenance de tiers	– 16 393	40	124				– 16 229
Charges de personnel	– 11 182	– 24	70		(e)	– 74	– 11 210
Impôts et taxes	– 604						– 604
Amortissements	– 1 121						– 1 121
Variation des provisions	– 315	303					– 12
Autres produits et charges d'exploitation	– 123						– 123
Résultat opérationnel courant	4 962			– 30		– 74	4 858

Autres produits et charges opérationnels	– 52						– 52
Résultat opérationnel	4 910			– 30		– 74	4 806
Résultat financier net	59			30			89
Impôts exigibles et différés	– 1 676						– 1 676
Amortissement des goodwills	– 36				(d)	36	
Résultat après impôts	3 257					– 38	3 219
Intérêts minoritaires	177						177
Résultat net part du groupe	3 080					– 38	3 042

Les informations relatives aux reclassements sont exposées au paragraphe 3 5. Reclassements et retraitements IAS/IFRS, note 3

Les informations relatives aux retraitements sont exposées au paragraphe 3 5. Reclassements et retraitements IAS/IFRS, note 4.

3.5. Reclassements et retraitements IAS/IFRS :

Note 1 : Reclassements bilantiels :

— Principes généraux : Les comptes de bilan ont fait l'objet de reclassements afin de respecter les règles de présentation liées aux IFRS, qui portent pour l'essentiel sur le classement des actifs et des passifs entre « courants » et « non courants ».

En conséquence :

– les « Actifs courants » comprennent obligatoirement les créances clients, les stocks et tous les autres actifs qui respectent l'une des trois conditions suivantes :

• l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser l'actif, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise (le cycle normal d'exploitation d'une entreprise désigne la période s'écoulant entre l'acquisition des matières premières entrant dans un processus d'exploitation et leur réalisation sous forme de trésorerie ou d'un instrument immédiatement convertible en trésorerie) ;

• l'actif est essentiellement détenu à des fins de transaction ou pour une durée courte et l'entreprise s'attend à le réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture ;

• l'actif est de la trésorerie dont l'utilisation n'est pas soumise à restrictions.

– les « Passifs courants » comprennent obligatoirement les dettes fournisseurs et tous les autres passifs qui respectent l'une des deux conditions suivantes :

• le passif va être réglé dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'entreprise ;

• le passif doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture de l'exercice.

(a) Impôt exigible et impôts différés : Les actifs d'impôt, antérieurement présentés dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation », et les passifs d'impôt, antérieurement présentés dans le poste « Autres passifs et comptes de régularisation » en normes françaises, sont présentés, en IFRS, dans des rubriques séparées au sein du bilan.

Les impôts différés actifs, antérieurement présentés dans le poste « Autres créances et comptes de régularisation », et les impôts différés passifs, antérieurement présentés dans le poste « Provisions pour risques et charges » en normes françaises, sont présentés, en IFRS, dans des rubriques séparées au sein du bilan.

(b) Provisions : Les provisions pour risques et charges, ainsi que les engagements de retraite et autres avantages assimilés, antérieurement présentées dans le poste « Provisions pour risques et charges » en normes françaises, sont présentées, en IFRS, dans des rubriques séparées au sein du bilan (courant / non courant).

(c) Passifs financiers : Les passifs financiers, antérieurement présentés dans le poste « Emprunts et dettes financières » en normes françaises, sont présentées, en IFRS, dans des rubriques séparées au sein du bilan (courant / non courant).

(d) Ecarts de conversion : Le cumul total du compte « Ecarts de conversion » au 1er janvier 2004 a été imputé sur les réserves consolidées, n'entraînant aucun impact sur les capitaux propres.

Note 2 : Retraitements bilantiels :

(e) Amortissement des goodwills (IAS 36) : A la date de transition aux normes IFRS, soit à partir du 1er janvier 2004, les goodwills ne sont plus amortis. Aucun retraitement des opérations de regroupement antérieures au 1er janvier 2004 n'a été pratiqué.

En conséquence, seule la charge liée à l'amortissement des goodwills de l'exercice 2004 a été annulée (au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004).

(f) Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) : La juste valeur des options d'achat d'actions accordées depuis le 7 novembre 2002, initialement non reconnue en normes françaises, a été comptabilisée en IFRS. La valeur des options, considérée comme coûts des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, doit être comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

En conséquence, les options d'achat d'actions accordées entre le 7 novembre 2002 et le 31 décembre 2003 ont été évaluées à leur juste valeur.

Au 30 juin 2004, et au 31 décembre 2004, la quote part de valeur relative à l'exercice a été imputée sur le poste « Charges de personnel », la contrepartie étant portée sur le poste « Réserves consolidées ». L'impact net sur les capitaux propres est donc nul.

(g) Instruments financiers (IAS 39) : Les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers ont été appliquées à partir du 1er janvier 2004. Les principes comptables sont décrits en note 1.12.C.

En conséquence, les instruments financiers de couverture (essentiellement des ventes à terme de monnaies étrangères) ont été évalués à leur juste valeur au 1er janvier 2004, et ont été enregistrés dans le poste de bilan « Autres créances et comptes de régularisation ». L'impact net d'impôt différé a été enregistré directement en capitaux propres.

Au 30 juin 2004, le traitement tel qu'énoncé précédemment a été retenu.

Au 31 décembre 2004, les instruments financiers de couverture (essentiellement des ventes à terme) ont été évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2004, et ont été enregistrés dans le poste de bilan « Autres passifs et comptes de régularisation ». L'impact négatif a été enregistré dans le compte de résultat, dans le poste « Chiffre d'affaires ».

Note 3 : Reclassements résultat :

— Principes généraux : Certaines rubriques du compte de résultat ont fait l'objet de reclassements afin de respecter les règles de présentation liées aux IFRS.

Outre les reclassements énoncés ci-dessous, la suppression du « Résultat exceptionnel » en normes IFRS conduit désormais le groupe à enregistrer certaines opérations dans le poste « Autres produits et charges opérationnels » dont la définition est donnée dans la note 1.7.

(a) Provisions : Les reprises de provisions, antérieurement enregistrées dans le poste « Autres produits », ainsi que les dotations aux provisions, antérieurement enregistrées dans le poste « Dotation aux amortissements et provisions » en normes françaises, sont classées, en IFRS, comme suit :

— d'une manière générale, les reprises de provisions sont enregistrées en déduction des dotations aux provisions de même nature ;

— les variations de provisions sur stocks sont désormais classées au même niveau que la variation de stock correspondante ;

— les variations de provisions relatives aux avantages liés au personnel (par exemple les indemnités de fin de carrière des sociétés françaises) sont désormais classées en charges de personnel.

(b) Transferts de charges : Les transferts de charges antérieurement classés dans le poste « Autres produits » en normes françaises, sont portés, en IFRS, en déduction des comptes de charges correspondants.

(c) Eléments financiers : L'escompte commercial client, antérieurement comptabilisé dans le poste « Charges financières » en normes françaises, figure, en IFRS, en déduction du poste « Chiffre d'affaires ».

Les écarts de change sur opérations commerciales, antérieurement comptabilisés dans les postes « Produits financiers » ou « Charges financières » en normes françaises, sont désormais classés, en IFRS, au même niveau que l'opération principale à laquelle ils se rapportent (soit dans le poste « Chiffre d'affaires », soit dans le poste « Consommation en provenance de tiers »).

Note 4 : Retraitements résultat :

(d) Amortissement des goodwills (IAS 36) : La charge liée à l'amortissement des goodwills de l'exercice 2004 a été annulée (au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004).

(e) Paiement sur la base d'actions (IFRS 2) : Au 30 juin 2004, et au 31 décembre 2004, la quote part de valeur relative à l'exercice a été imputée sur le poste « Charges de personnel », la contrepartie étant portée sur le poste « Réserves consolidées ».

(f) Instruments financiers (IAS 39) : Au 31 décembre 2004, les instruments financiers de couverture ont été évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2004, et ont été enregistrés dans le poste de bilan « Autres passifs et comptes de régularisation ». L'impact négatif a été enregistré dans le compte de résultat, dans le poste « Chiffre d'affaires ».

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Apem, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le Règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Principes comptables » de l'annexe qui expose :

— les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ;

— les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 16 septembre 2005.
Les commissaires aux comptes :

Barbier Frinault & Autres :
MARC STOESSEL ;

Deloitte & Associés :
ALAIN PENANGUER.

99535

APRIL GROUP

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 16 220 580 €.
Siège social : 83-85, boulevard Vivier Merle, 69487 Lyon Cedex 03.
377 994 553 R.C.S. Lyon.

A. — Rapport de gestion.

Principes comptables.

En application du règlement européen nº 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'April Group au 30 juin 2005 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les règles comptables et les principes d'évaluation retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires au 30 juin 2005 sont ceux contenus dans les normes et interprétations du référentiel IFRS adoptées au 30 juin 2005 par l'Union européenne. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2005. L'adoption d'ici la fin de l'année de normes applicables aux comptes de l'exercice 2005 pourrait conduire à modifier certaines informations présentées.

Les états financiers au 1er janvier 2004, au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004 ont été retraités en IFRS. Les tableaux de passage des états de synthèse établis en normes françaises vers les états de synthèse retraités en normes IFRS (au 1er janvier 2004, au 30 juin 2004 et au 31 décembre 2004) sont publiés en même temps que les comptes semestriels 2005. Les divergences avec les normes comptables précédemment utilisées et les impacts liés sont présentées dans la note 2 – Transition aux normes IFRS des comptes semestriels 2005.

Les comparatifs contenus dans ce rapport de gestion sont basés sur des résultats comparables et établis selon le référentiel IFRS.

Activité.

(En M€) (IFRS)	S1 2005	% du chiffre d'affaires	S1 2004	% du chiffre d'affaires	Evolution
Chiffre d'affaires consolidé	210,6		156,0		+ 35,0
Résultat opérationnel courant	43,7	20,8	30,3	19,4	+ 44,2
Résultat opérationnel	41,2	19,6	29,9	19,2	+ 37,8
Résultat net	26,2	12,4	18,2	11,7	+ 44,0

April Group a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2005 un chiffre d'affaires consolidé de 210,6 M€, soit une croissance de 35 % publiée et de 13 % pro forma (à périmètre équivalent).

Le résultat opérationnel courant semestriel progresse de 44,2 % à 43,7 M€, soit une marge opérationnelle courante de 20,8 % du chiffre d'affaires en hausse de 1,4 point par rapport à l'exercice 2004.

Cette progression de la performance opérationnelle s'exprime simultanément dans les trois branches d'activités du groupe, et consacre tout à la fois :

— Le maintien de standards de croissance et de rentabilité élevés en santé & prévoyance ;

— La montée en puissance très significative de l'activité d'assurance dommages, tant en termes de chiffre d'affaires que de contribution au résultat opérationnel, sous l'effet des performances du périmètre existant et de l'intégration des acquisitions réalisées lors des 12 derniers mois ;

— La maîtrise des charges de holding dans un contexte de croissance très rapide des activités et des effectifs du groupe ;

— Le résultat opérationnel affiche une progression de 37,8 % après variation de valeur des écarts d'acquisition, et le résultat net part du groupe une hausse de 44 % à 26,2 M€.

Marges par branche d'activité :

30/06/05	Epargne	Santé-Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	4 440	149 427	63 604		– 6 842	210 629
France	4 440	149 427	59 933		– 6 842	206 958
Hors France			3 671			3 671
Produits activités ordinaires	4 483	154 782	65 427	1 278	– 6 878	219 092
Résultat opérationnel	152	40 705	2 405	– 2 013	– 41	41 208
France	152	40 705	1 953	– 2 013	– 41	40 756
Hors France			452			452
Résultat net	101	26 117	1 385	– 1 400		26 203

30/06/04	Epargne	Santé-Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-groupe	Total
Chiffre d'affaires	4 026	128 477	24 219	187	– 910	155 999
France	4 026	128 477	15 176	187	– 910	146 956
Hors France			9 043			9 043
Produits activités ordinaires	4 185	173 381	26 309	772	– 42 987	161 660
Résultat opérationnel	101	33 479	– 453	– 3 191		29 936
France	101	33 479	– 2 299	– 3 191		28 090